



MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

# A compter du 1er janvier 2019

**Le centre des Finances publiques d'Évron  
ne sera plus compétent pour le dépôt des  
déclarations, le calcul, le paiement, la  
délivrance de renseignements et les  
réclamations concernant vos impôts.**

**Si vous résidez dans les communes suivantes, vous devrez vous adresser à votre interlocuteur unique :**

**BAIS  
CHAMPGENETEUX  
HAMBERS  
IZÉ  
LA BAZOUGE DES ALLEUX  
ST MARTIN DE CONNÉE  
ST PIERRE SUR ORTHE  
ST THOMAS DE COURCERIEUX  
TRANS**

**Service des Impôts des Particuliers de Mayenne  
75 rue des Alouettes  
53100 MAYENNE  
Téléphone : 02.43.04.79.60**

Courriel à partir de votre messagerie sécurisée sur  
[impots.gouv.fr](mailto:impots.gouv.fr)

**Si vous résidez dans les autres communes, vous devrez vous adresser à votre interlocuteur unique :**

**Service des Impôts des Particuliers de Laval  
60 rue Mac Donald  
53008 LAVAL  
Téléphone : 02.43.53.08.52**

Courriel : à partir de votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](mailto:impots.gouv.fr)

**DÉCLARATION EN LIGNE,  
L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE.  
Retrouvez tous vos services sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)**